



Syndicat des  
Employés de la  
Société Immobilière du  
Québec

## **COMMUNIQUÉ SPÉCIAL**

Québec, le 4 août 2010

### **CONGÉDIEMENT**

Le mardi 27 juillet 2010, un technicien en exploitation des immeubles a été rencontré par les ressources humaines avec son représentant syndical. Il a été relevé provisoirement de ses fonctions selon l'article 16.07 de la convention collective. Il a été rencontré de nouveau le 30 juillet et a été congédié.

Nous procédons actuellement à la vérification des éléments qui lui sont reprochés.

Nous vous tiendrons informés des développements dans ce dossier.

Solidairement,

#### **VOTRE EXÉCUTIF**

André Bleau  
Serge Genest  
Denis Petitclerc  
Jacques Thériault  
Michèle Vézina

*N.B. – Le technicien a demandé au syndicat de ne pas divulguer son nom.*